

BULLETIN AGROMÉTÉOROLOGIQUE

Situation météorologique

Décade du 11 au 20 Octobre 2023

Sommaire

Météo: Rareté des pluies sur le pays à partir du 13 octobre

Hydrologie: Tendence à la baisse sur la plupart des cours d'eau

Situation agricole: Cultures en phase de maturité complète

Situation pastorale: Pâturage quasi inexistant dans les à Thillé Boubacar et Gamadji Saré (Podor)

Suivi de la végétation: Début de senescence de la végétation sur plusieurs localités du pays

Situation des marchés: Marché à bétail peu dynamique avec des prix très élevés

Durant cette décade, on n'a noté une baisse généralisée des activités pluviométriques qui se sont en majeure partie limitées au 13 octobre.

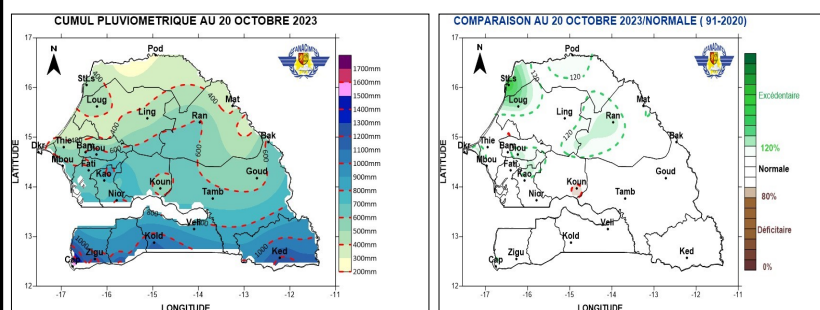
Au Nord, les régions de Saint Louis et Louga ont reçu des pluies significatives à la date du 13 octobre avec 19.2 mm à Kébémér, 19 mm à Saint Louis et 16mm à Dagana. Cette situation a confirmé le caractère tardif de la fin de saison dans cette zone comme précédemment énoncé dans les prévisions climatiques.

Au Centre et à l'Ouest, la même configuration a été notée qu'au Nord. Des pluies modérées à fortes ont été observées à la date du 13 octobre avec un pic de 42mm à Tivaouane. Ces pluies pourraient être préjudiciables aux producteurs qui ont récolté précocement sans attendre les consignes de récolte données par rapport à la fin de la saison des pluies.

L'Est du pays a certes reçu des précipitations en début de décade mais plus faibles que le Centre et le Nord. la région de Tamba a enregistré pendant les 3 premiers jours de la décade de faibles quantités. Ainsi le cumul décadaire y a varié entre 25.0mm à Kidira et 1.8mm à Bakel. La région de Kédougou a été aussi faiblement arrosée avec un pic de 22 mm à de Saraya.

Au Sud, si les postes de Vélingara et Médina Yoro Foula n'ont reçu aucune précipitation durant la décade, les pluies faibles ont été enregistrées en début et fin de décade. C'est surtout la région de Ziguinchor qui a connu 3 à 4 jours de pluie avec des quantités comprises entre 40.7mm au Cap Skirring et 1.1mm à Diouloulou.

A la date du 20 octobre le cumul saisonnier varie entre 262.5mm à Richard Toll et 1689.3mm au Cap Skirring. La comparaison par rapport à la normale laisse paraître une situation normale à excédentaire sur le pays avec un léger déficit dans la zone de Koungheul.



Perspectives pour la troisième décade d'Octobre

Des pluies relativement faibles sont attendues sur les régions Sud (Kédougou, Tamba, Casamance) et probablement à Matam la nuit du 23 au 24 octobre 2023.

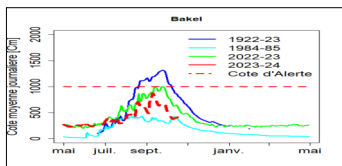
Sur le reste de la décade, le temps sera largement stable sur l'ensemble du pays, aucune pluie n'y est prévue hormis à la date du 29 octobre 2023 où de faibles pluies risqueront d'être à nouveau notées à Kédougou.

Stations	Cumul au 20 Octobre		
	2023	2022	Normale 1991-2020
Saint Louis	487.3	334.4	214.8
Podor	294.6	209.1	206.4
Matam	320.0	608.0	359.3
Ranérou	617.9	719.0	380.8
Louga	453.2	438.2	271.7
Linguère	438.6	447.2	373.7
Diourbel	725.2	768.2	454.4
Bambey	616.1	492.4	458.0
Thiès	490.4	553.1	377.6
Mbour	636.9	776.1	480.8
Dakar Yoff	471.4	800.6	343.1
Fatick	654.3	1038.7	522.0
Kaolack	683.8	850.6	535.9
Kaffrine	744.6	836.6	649.7
Koungheul	522.9	902.1	624.1
Nioro du Rip	843.2	1143.1	674.5
Tamba	644.1	884.9	613.9
Goudiry	528.0	765.8	531.6
Bakel	631.1	732.7	503.9
Kédougou	1214.9	950.5	1028.3
Kolda	1116.1	1315.9	918.6
Sédhiou	960.7	1337.6	918.6
Vélingara	856.5	1009.1	761.4
Ziguinchor	1269.0	1707.0	1165.4
Cap Skirring	1689.3	1827.3	1070.1

Situation hydrologique

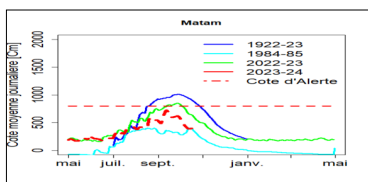
Station hydrométrique de Bakel

A la station hydrométrique de Bakel, la situation se présente comme suit: le plan d'eau est passé de 373 cm le 10 Octobre à 428 cm le 20 Octobre. La tendance est à la hausse de 55 cm. Sur la même période, le niveau actuel du fleuve à Bakel est en deçà (199 cm) de son niveau de l'année hydrologique dernière (2022-2023). Comparé aux années hydrologiques de la plus forte et faible hydraulicité, le niveau est respectivement largement inférieur de 445 cm et supérieur de 19 cm en moyenne (Figure 1).



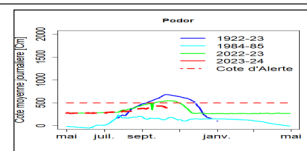
Station hydrométrique de Matam

A la station hydrométrique de Matam, la situation se présente comme suit: le niveau d'eau est passé de 404 cm le 10 Octobre à 420 cm le 20 Octobre. La tendance est à la hausse de 16 cm. Le niveau actuel du fleuve à la même période est inférieur à 244 cm par rapport à celui de l'année hydrologique précédente (2022-2023). Comparé aux années hydrologiques de la plus forte et faible hydraulicité (Figure 2), il est respectivement inférieur de 517 cm et supérieur de 24 cm en moyenne.



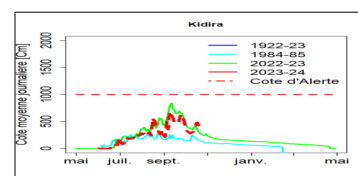
Station hydrométrique de Podor

A la troisième décennie de septembre, la situation se présente comme suit: le niveau de l'eau est passé de 388 cm le 10 Octobre à 317 cm le 20 Octobre. La tendance est à la baisse de 71 cm. La comparaison du niveau de l'eau de cette année avec celui de l'année passée sur la même période montre une baisse de 199 cm en moyenne. Par rapport aux années de forte et de faible hydraulicité (Figure 3), le niveau de cette année est respectivement inférieur 326 cm et supérieur de 177 cm en moyenne).



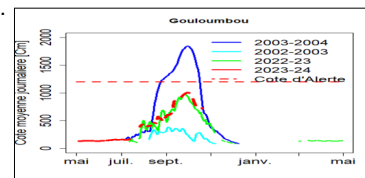
Station de Falémé à Kidira

La situation hydrologique de la Falémé à la station de Kidira se présente comme suit: le niveau de l'eau est passé de 300 cm le 10 Octobre à 404 cm le 20 Octobre. La tendance est à la hausse de 104 cm. Ce niveau actuel est en deçà de 29 cm de celui de l'année dernière sur la même décennie. Le niveau de la plus faible hydraulicité (1984-1985) de la Falémé est supérieur de 196 cm (Figure 4) en moyenne.



Station hydrométrique de Gouloumbou

La situation hydrologique de la Gambie à la station de Gouloumbou se présente comme suit: le niveau de l'eau est passé de 796 cm le 10 Octobre à 717 cm le 20 Octobre. La tendance est à la baisse de 79 cm. Ce niveau actuel est en dessous de 107 cm de celui de l'année dernière sur la même décennie. Par rapport aux années de forte et de faible hydraulicité (Figure 3), le niveau de cette année est respectivement inférieur 516 cm et supérieur de 513 cm en moyenne).



Situation hydrométrique de Kolda

La situation hydrologique de la Casamance à la station de Kolda se présente comme suit: le niveau de l'eau est passé de 97 cm le 10 Octobre à 85 cm le 20 Octobre (Tableau). La tendance est à la baisse de 12 cm. Ce niveau u actuel est en deçà de 9 cm de celui de l'année dernière sur la même décennie. Par rapport à l'année de faible hydraulicité, le niveau de cette année est supérieur de 25 cm (en moyenne).

Situation agricole

Les mises en place et les cessions des intrants sont bouclés et les cultures sont en phase de maturation, maturité complète et récolte.

Dynamique des Semis et l'état des Cultures

Sur le plan national, pour la première vague de semis : l'arachide, le mil, le maïs et le niébé sont au stade de récoltes.

Pour la deuxième vague de semis : l'arachide est au stade de rem-

plissage des graines, le mil, le maïs, le sésame, le riz et la pastèque sont au stade de début maturation, le niébé est au stade de maturation et récolte,

Pour la troisième vague de semis, l'arachide, le maïs, le sésame, le riz, le sorgho, le niébé et la pastèque sont au stade de fructification et initiation paniculaire.

Situation phytosanitaire

Au cours de cette décade, les bases de surveillance et d'alerte agricole de la DPV ont prospecté environ **2015 ha** dont **1823ha** infestés par divers ravageurs notamment les oiseaux granivores, les sauteriaux et les insectes floricoles. Ces infestations sont notées sur le mil, le riz, le niébé, l'arachide, le sésame et le maïs principalement dans les régions de Louga, Saint Louis, Kaffrine Matam et Fatick. Les traitements phytosanitaires se poursuivent avec le déploiement des Unités de Protection des Végétaux (UPV) au niveau des sites concernés. Ces dernières sont appuyées par les Comités de Lutte Villageois (CLV) équipés de pulvérisateurs manuels et d'atomiseurs.

Ailleurs la situation phytosanitaire est relativement calme.

Les oiseaux granivores

Dans le département de Dagana, une importante population d'oiseaux granivores (*Quelea quelea* et *Passer luteus*) a été observée sur des substrats (*Typha australis*) dans les zones habituelles de reproduction. Suite à une prospection de 215 ha, 70 ha ont été identifiés et traités avec du fenthion 640 UL.

Les sauteriaux

- Les populations d'*Anacridium melanorhodon* sont devenues adultes et ont entamé leur migration vers la savane arborée de Balanites. Elles feront probablement leur retour à l'approche de l'hivernage 2024.

- Dans les régions de Kaffrine et Fatick, les infestations de larves (*Ornithacris cavrosi* (dominante), *Acanthacris ruficornis*, d'*Oeda-leus senegalensis*, de *Kraussaria angulifera*) et d'aïlles de saute-

riaux (*Diabolo-catantops axillaris*) ont entraîné des dégâts (défoliations) très sévères sur les cultures en cours de maturation (arachide, maïs, niébé, sorgho, sésame). Ces attaques ont été observées dans le département de Kaffrine (Gniby), de Malem Hodar (Khelcom, Dianké Souf, Paffa), de Gossas (Thissé) et de Foundiougne (Ndioussong). Les 1255 ha infestés ont été traités par les UPV avec du Fenitrothion 400UL, du Titan 25 EC et du Fenitrothion 500 EC.

Dans la commune de Nabadji (département de Matam), un complexe de nuisibles composé de *Cataloipus cymbiferus*, *Acrida bicolor*, *Duronia chloronota* (dominé), *Chrotogonus senegalensis*, *Cryptocatantops haemorrhoidalis*, *Aiolipus thalassinus* et *Trilophidia conturbata* ont infesté (08ha) les champs de riz occasionnant ainsi des défoliations surtout sur les plantes situées en bordures des champs.

Autres ravageurs

Dans la région de Louga, les dernières vagues de semis du niébé ont fait l'objet d'attaques par un complexe de piqueurs suceurs (punaises et de jassides) provoquant l'avortement des fleurs et des jeunes gousses. Les superficies infestées sont de l'ordre 400ha et des traitements y sont recommandés.

Une forte population d'*Elasmolomus sordidus* est à l'afflux des récoltes d'arachides qui sont déjà en cours à Louga. Des traitements phytosanitaires y sont prévus ;

Présence de Cantharides sur le riz dans les communes de Diossong (département de Foundiougne) ; les 05 ha infestés ont été traités avec du FENICAL 400 EC.

Situation pastorale

La Situation alimentaire, l'état du cheptel et des pâturages

Le pâturage est bien fourni avec une biomasse assez importante au Sud, Sud-est, Centre du pays et dans la région de Matam. Il est moyennement fourni avec des disparités éco-géographiques significatives dans les départements de Louga, Linguère et Podor. Cependant, le pâturage est très peu fourni dans le département de Kébémér. Cette situation s'observe également dans le bas et le moyen Diéri et certaines parties du département de Dagana où le pâturage est quasi inexistant dans les arrondissements de Thillé Boubacar et de Gamadji Saré avec des zones complètement dénudées.

Nous notons déjà le départ en transhumance des éleveurs dans la zone de Bokké Dialloubé et la présence de transhumants en provenance de la région Tambacounda dans le département de Podor avec comme principale raison l'occupation de l'espace par les agriculteurs.

La situation risque de s'aggraver avec la présence des feux de brousse à Gassembiry et à Horkadiéré dans le kanel et dans le ranh de Doly. Le pâturage risque de disparaître très tôt entraînant la transhumance précoce des éleveurs cette année.

Nous recommandons à tous les éleveurs de constituer des réserves fourragères et de participer à la lutte contre les feux de brousse.

Abreuvement du bétail

L'abreuvement du cheptel se fait principalement au niveau des grandes mares et au niveau du fleuve et ses défluent dans la vallée du fleuve Sénégal. Les forages pastoraux commencent déjà à fonctionner pour l'abreuvement des animaux dans le Die-

ri. Etat d'embonpoint du cheptel.

L'état d'embonpoint des animaux est satisfaisant dans l'ensemble avec un NEC qui oscille vers 4. et le niveau de la production laitière très importante.

Situation Zoosanitaire

Durant la deuxième décade, dans le cadre du Système national de Surveillance épidémiologique des maladies animales et au titre de la surveillance passive, treize (13) Chefs des Services régionaux de l'Elevage et des Productions animales de Saint-Louis, Kolda, Kaffrine, Kaolack, Thiès, Louga, Sédhio, Kédougou, Dakar, Diourbel, Fatick, Tambacounda et Matam ont rapporté des suspicions de : botulisme chez les espèces bovine, caprine et équine, charbon symptomatique, cysticercose bovine, dermatophilose chez les espèces bovine et caprine, dermatose nodulaire contagieuse bovine, distomatose chez les espèces bovine, caprine et ovine, ecthyma contagieux, entérotoxémie, fièvre aphteuse chez les espèces bovine, caprine et ovine, fièvre de la vallée du Rift, gale des petits ruminants, gourme équine, lymphangite épizootique, maladie de Gumboro, maladie de Newcastle, maladie de West Nile, maladie hémorragique virale du lapin, pasteurellose chez les espèces bovine, caprine et ovine, peste des petits ruminants, peste équine, piroplasmose, rage, theilériose bovine, trypanosomose, variole caprine.

Au total, cent cinquante-deux (152) foyers de suspicions de maladies ont été rapportés.

Suivi de la végétation

1. Indice de Végétation (NDVI : Normalized Difference Vegetation Index)

Les valeurs du NDVI ont fortement régressé à la première décade du mois d'octobre après les maximales enregistrées à la troisième décade de septembre (Figures 1a, 1b et 1c). Ce constat est plus accentué dans la partie nord du pays particulièrement dans le département de Podor avec des valeurs du NDVI faibles. Cette baisse s'explique globalement par la senescence des végétaux et le début de récoltes de certaines spéculations.

En cette première décade d'octobre, l'analyse des profils NDVI des départements de Fatick (zone agricole), Goudiry (zones agricole et pastorale) et Matam (zone pastorale) montre une inflexion descendante de la courbe confirmant le début de la phase de senescence de la végétation (Figures 2a, 2b et 2c).

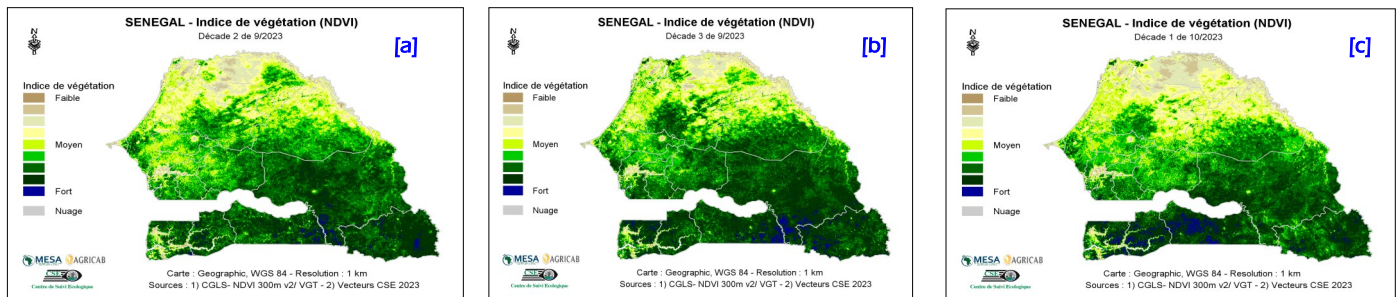


Figure 1 : Cartes du NDVI de (a) la deuxième décade, (b) la troisième décade de septembre et (c) la première décade d'octobre 2023

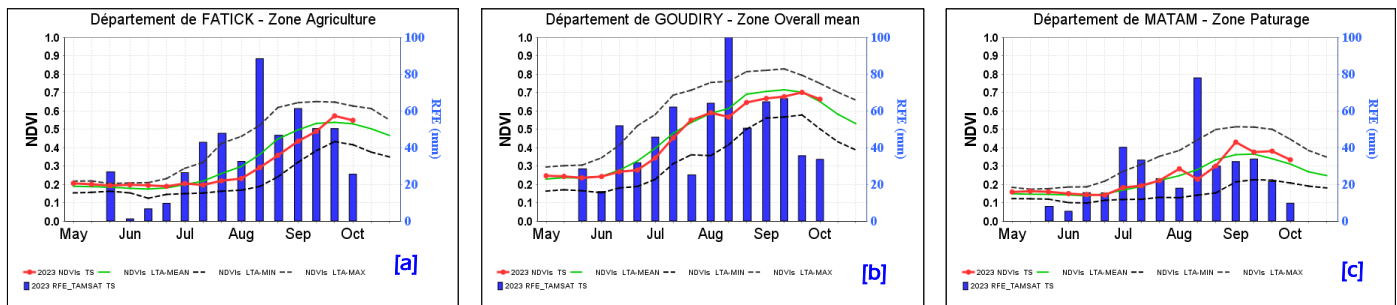


Figure 2 : Evolution du profil du NDVI dans les départements de (a) Fatick (zone agricole), de (b) Goudiry (zones agricole et pastorale) et de (c) Matam (zone pastorale).

2. Anomalies de croissance de la végétation (VCI)

Les conditions de croissance de la végétation à la première décade du mois d'octobre, se sont dégradées dans la Zone Sylvopastorale, la Vallée du Fleuve Sénégal, le Bassin Arachidier et une partie du Sénégal Oriental comparées à la décade précédente (Figure 3a, 3b et 3c). Cependant, des conditions de croissance favorables sont notées dans certaines localités des départements de Bakel, Kanel, Louga, Kébémér et Tivaoune (Figures 3a, 3b et 3c).

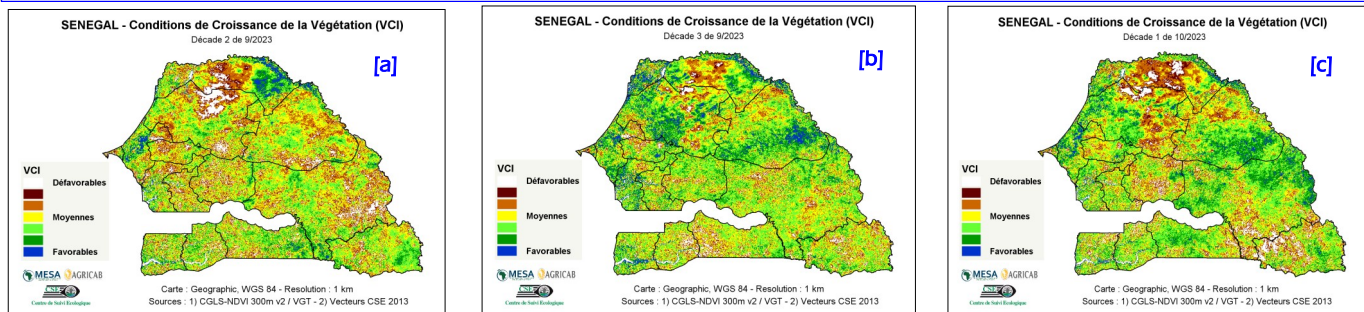


Figure 3 : Cartes du VCI de (a) la deuxième décade, (b) la troisième décade du mois de septembre et (c) la première décade du mois d'octobre 2023

Suivi des marchés

I – Niveau approvisionnement des marchés

La présence des premières récoltes en vert de l'arachide, du maïs et du niébé est observé dans certaines zones (centre, sud, et sud-est). Par contre les offres des produits locaux secs sont très faibles dans les marchés ruraux de collecte et dans ceux urbains.

Ainsi, l'approvisionnement est constitué faiblement de céréales locales sèches (mil, sorgho, maïs), de légumes de grande consommation (oignon et pomme de terre) et majoritairement de riz et maïs importé et de produits humides (arachide, maïs et niébé).

Les marchés à bétail ont été moins dynamiques au courant de cette décade avec des offres et une demande en animaux moins importante qu'à la décade précédente et les prix restent toujours élevés.

II – Analyse comparative des prix

Céréales locales sèches : les prix moyens de détail s'affichent comme suit : **395 F CFA/kg** (mil souna), **380 F CFA/kg** (sorgho), **325 F CFA/kg** (maïs). La comparaison annuelle indique des baisses légères à moyennes pour le mil de **(-21%)**, pour le sorgho de **(-16%)** et de **(-17%)** pour le maïs. Les variations quinquennales par contre montrent des hausses moyennes pour le mil **(+39%)**, pour le sorgho **(+23%)** et le maïs **(+33%)**.

Le prix du riz local décortiqué qui s'élève à **395 F CFA/kg** est stable par rapport à l'année passée mais reste en hausse de **25%** par rapport à la moyenne quinquennale.

Céréales importées : Les prix des céréales importées qui s'affichent à : **355 F CFA/kg** (riz brisé importé non parfumé), **520 F CFA/kg** (riz brisé importé parfumé), **320 F CFA/kg** (maïs) restent stables. Les comparaisons indiquent de faibles variations annuelles pour le riz non parfumé **(-8%)**, pour le riz parfumé **(+2%)** et pour le maïs **(-13%)**. Les variations quinquennales sont en hausses de : riz non parfumé **(+13%)**, riz parfumé **(+17%)** et maïs **(+23%)**.

Légumineuses : les prix de détail des produits de rente se situent à : **940 F CFA** (niébé), **505 F CFA** (arachide coque), **995 F CFA** (arachide décortiquée). La comparaison annuelle montre de légères variations : **+9%** (arachide décortiquée), **+17%** (arachide coque) et **-8%** (niébé). La comparaison quinquennale indique de fortes hausses de : **+29%** (arachide coque), **+40%** (arachide décortiquée) et de **+30%** (niébé).

Légumes : Les prix moyens régionaux ont oscillé majoritairement dans les fourchettes suivantes : « **650 – 1000** » F CFA/kg (oignon importé), « **650 – 1100** » F CFA/kg (pomme de terre importé), soit des prix moyens respectifs de **830 F CFA/kg**, **870 F CFA/kg**. Les variations annuelles sont de **+43%** (oignon importé) et **+39%** (pomme de terre importé). La comparaison quinquennale indique des hausses fortes de **52%** (oignon importé) et de **45%** (pomme de terre importé).

Bétail : les prix des sujets présentés ont oscillé dans les fourchettes suivantes : « **260 500 – 485 000** » F CFA/tête pour les bovins, « **87 500 – 157 500** » F CFA/tête pour les ovins, « **32 500 – 45 000** » F CFA/tête pour les caprins, soit des prix moyens respectifs par tête de : **373 860 F CFA**, **117 200 F CFA**, **39 805 F CFA**. La comparaison par rapport aux périodes de référence montre de faibles variations annuelles de **(+14%)** chez les bovins, **(+14%)** les ovins et **(+6%)** chez les caprins. La comparaison quinquennale indique des hausses moyennes pour les bovins **(+41%)**, les ovins **(+27%)** et les caprins **(+18%)**.

III – Perspectives : Durant la troisième décade du mois d'octobre 2023, on pourrait s'attendre à une amélioration de la présence sur le marché des premières récoltes en vert du maïs, de l'arachide et du niébé dans certaines zones. Les offres en céréales locales sèches seront très faibles dans les marchés ruraux de collecte et faibles dans les marchés urbains. Les prix des produits agricoles locaux (céréales sèches, légumineuses) pourraient se stabiliser. Toutefois, les stocks des céréales importées (riz, maïs) seraient satisfaisants sur l'ensemble du territoire national.

Recommandations

- Procéder aux récoltes sur les parties Nord et Centre du pays
- Attendre après le 30 octobre pour procéder aux récoltes dans les parties sud et Est du pays
- Renforcer le suivi et le contrôle des prix pratiqués sur les marchés
- Surveiller les sites d'émergence des sauteriaux au Nord et au Centre
- S'informer sur les prévisions météorologiques afin d'éviter les pertes post récoltes

Groupe de Travail

Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie
Aéroport Léopold S. Senghor B.P. 8257 Dakar-Yoff _ Sénégal

Créé dans le cadre du Programme AGRHYMET, le GTP a pour objectif de contribuer à l'alerte précoce pour la sécurité alimentaire en fournissant des informations complètes sur la campagne agricole. Sa coordination technique est assurée par l'Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie (ANACIM). Le groupe composé des services intervenant dans le domaine de la production agricole (Direction de la Gestion et de la Planification des Ressources en Eau, Direction de l'Agriculture, Direction de la Protection des Végétaux, Direction de l'Élevage, Centre de Suivi Ecologique, Commissariat à la Sécurité Alimentaire, Secrétariat Exécutif du Conseil National de la Sécurité Alimentaire, CONACILSS, Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques...) publie à la fin de chaque décade un Bulletin Agrométéorologique Décadaire destiné aux autorités nationales, aux bailleurs de fond et aux techniciens, à la presse etc.